

La confiance mutuelle entre les Etats membres : instrument du système constitutionnel de l'Union européenne (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/a7fb0ea2-6559-48ad-90d1-b9ae76d1b0a6>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur jusqu'au 04/05/2026 (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Valduga Louis](#)

Date de soutenance : 04-05-2023

Directeur(s) de thèse : [Martucci Francesco](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit communautaire

Classification : Droit

Mots-clés libres : Droit de l'Union européenne, Droit public, Confiance mutuelle, État membre, Droits fondamentaux, Rapports de système, Principe constitutionnel, Convention européenne des droits de l'homme

Mots-clés :

- Droit constitutionnel (droit européen)
- Droits de l'homme - Pays de l'Union européenne
- Confiance - Droit - Pays de l'Union européenne

Résumé : La consécration de la confiance mutuelle en droit de l'Union révèle les spécificités de ce système juridique et la nature des rapports entre ses instances. Elle met au jour une architecture constitutionnelle complexe dont il s'agit de dresser les contours et révéler les tenants et aboutissants. Pour appréhender au mieux ce phénomène, la thèse propose de revenir sur la source de ce principe constitutionnel, en dégagant un acte de confiance mutuelle constitutif des rapports entre les systèmes juridiques des États membres au sein de l'Union. Le passage de la confiance mutuelle sous l'empire du droit de l'Union permet dès lors de déployer un instrument à même d'assurer l'articulation des systèmes juridiques. Plus encore, la constitutionnalisation de la relation de confiance mutuelle entre les États membres conduit à repenser la participation de ces derniers à l'Union européenne et à la teneur du statut d'État membre. Enfin, l'analyse de la confiance mutuelle met au jour la portée verticale de celle-ci, considérant les rapports entre les systèmes juridiques de l'Union et des États membres. La confiance mutuelle sous-tend l'existence et le maintien d'une confiance entre l'Union et les États membres, nous permettant par là même de dégager un système global de confiances qui structure les rapports entre les systèmes juridiques.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star

Identifiant : 2023ASSA0026

Type de ressource : Thèse